

la lettre de

ASSOCIATION DE GESTION
DE LA SALLE SAINT-BRUNO

(Association Loi 1901)

9, Rue Saint-Bruno - 75018 PARIS

Tél. 42 62 11 13 - Fax 42 52 22 01



P G O R PARIS GOUTTE d'OR

POURQUOI CETTE "LETTRE" ?

Vous connaissez déjà sûrement "Paris Goutte d'Or", le journal du quartier publié 3 fois par an.

L'Association a décidé de lancer en complément la "Lettre de Paris Goutte d'Or" (dont voici le numéro 1) qui sera diffusée **uniquement par abonnement** 6 fois par an (c'est-à-dire chaque mois, sauf les mois où le trimestriel sortira et les 2 mois des vacances d'été).

En effet, il s'avère que la périodicité trimestrielle n'est pas satisfaisante pour donner une information régulière et actualisée sur ce qui se passe dans le quartier, l'avancement des divers projets, le suivi des différentes opérations et l'action de l'association.

La "Lettre" sera donc un complément utile au trimestriel, dans un style plus succinct. L'ensemble formera l'outil d'information indispensable à l'habitant qui s'intéresse à la vie de son quartier comme aux différentes personnes qui y travaillent, notamment dans les domaines sociaux et culturels.

Mais attention : si les deux premiers numéros de la "Lettre" vont vous parvenir gracieusement, il n'en sera plus de même par la suite.

Pour recevoir régulièrement "Paris-Goutte d'Or" et la "Lettre de Paris-Goutte d'Or", il faut vous abonner (cf. bulletin d'abonnement joint).

De plus, si vous habitez le quartier, vous pouvez adhérer à l'association, et être partie prenante de son action, tout en la renforçant. Rappel : seuls les habitants du quartier peuvent adhérer à l'Association (d'après nos statuts).

Nous comptons sur vous pour :

- nous faire connaître autour de vous,
- nous envoyer vos réactions, vos "coups de gueule" ou des informations,... dont nous ferons part dans un prochain numéro.

Pour nous contacter, écrivez-nous (PGO - 27 rue de Chartres), ou passez à la permanence (Salle St Bruno - le jeudi de 17h30 à 19h), ou laissez un message sur le répondeur (42 57 39 96), et nous vous rappellerons.

La rédaction.

ON ÉCRIT À P.G.O. :

"Le «marché aux voleurs» empire, s'étend sur les trottoirs côté 10ème arrondissement et 18ème,... Cela devient un environnement agressant au quotidien (gens qui ne se poussent même pas, sont agressifs, lieux qui sont des crachoirs et des urinoirs publics).

Tout à fait désabusée, je constate que les autorités politiques n'ont réagi qu'à la suite d'un article de journal, en installant des cars de C.R.S. - absents depuis quelque temps maintenant... et tout empire à nouveau.

Cela prouve deux choses :

- il n'y a pas de volonté politique de longue haleine pour régler le problème ; on jette "de la poudre aux yeux" quelque temps, vis à vis de la presse ;

- les pétitions des citoyens sont donc considérées comme des quantités négligeables puisqu'elles restent sans réponse. Il en a été ainsi de la dernière dont je suis au courant, faite par les commerçants du Boulevard de la Chapelle, côté 10ème (maghrébins pour la plupart et excédés eux aussi), en juin dernier.

Je me demande comment on pense rénover un quartier, installer une poste rue des Islettes (qui osera s'y rendre dans la situation actuelle, en se frayant un chemin entre des dizaines de trafiquants ?), en laissant une telle gabegie au vu et au su de tout le monde."

Mme A. Bd de la Chapelle

DEUX DATES A RETENIR :

- JEUDI 4 MARS - à 20 h 30 - Salle Saint-Bruno (9 rue Saint-Bruno) :
RÉUNION DE L'ASSOCIATION "Paris-Goutte d'Or"
- JEUDI 11 MARS - à 20 h - Ecole élémentaire Richomme (9 rue Richomme - lieu à confirmer) :

DÉBAT PUBLIC "LÉGISLATIVES" ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION

avec les 4 principaux candidats à la députation : Génération-Ecologie, P.C.F., P.S., U.P.F.-P.S.D. (cf. p. 4).

PREMIÈRE PRÉSENTATION DES PROJETS ARCHITECTURAUX

Lors de la dernière réunion de la Commission Locale Interpartenaires DSQ Goutte d'Or, il a été décidé que les différents projets architecturaux seraient présentés aux associations et aux habitants qui le souhaiteraient avant que le permis de construire ne soit accordé. Cela pourra se faire pour les projets à venir. Mais, les responsables de l'OPHVP ont souhaité commencer à présenter les projets pour lesquels le permis de construire avait déjà été accordé. Cette première rencontre eut lieu le 21 janvier et a rassemblé 12 personnes (dont 10 habitant le quartier), ce qui n'est pas mal vu l'heure (15 h un jour de semaine). Sont intervenus pour présenter les projets : M. Condello (OPHVP), M. Thurnauer (architecte-aménageur) et les architectes des projets présentés : 7-9 rue des Islettes, Pointe de l'îlot 7 côté ouest (angle rues de Chartres et de la Goutte d'Or), ensembles de part et d'autre de la rue des Gardes.

La réunion a été passionnée et de l'avis général intéressante (elle s'est conclue vers 18 h 30), même si les enjeux n'étaient pas importants du fait que tous ces permis de construire avaient déjà été accordés (et que l'un au moins de ces immeubles commence à se construire). C'était donc essentiellement une réunion d'information, où les architectes ont pu s'expliquer sur leurs choix. A noter que les projets évoqués ci-dessus sont toujours consultables à l'Antenne de l'OPHVP - 33 rue de la Charbonnière. On y trouvera de plus l'ensemble des projets indiqués en noir sur la carte ci-dessous.

Une présentation a d'abord été faite par M. Condello du plan de DUP complémentaire qui vient d'être voté au Conseil d'arrondissement. Du fait de la présence de M. de Turenne (architecte responsable du projet 7/9 Islettes, mais aussi de la Crèche-Poste), la discussion s'est d'abord engagée sur ce projet d'équipement public. Suite à cette rencontre, l'Association a envoyé les remarques et propositions suivantes faites sur place ou transmises par la suite :

Principales remarques

- Ce sont les projets (ou réalisations) des équipements publics qui sont le plus controversés. Ce fut le cas notamment du projet de crèche-poste, mais furent aussi évoqués la maternelle et le "centre commercial" avec ses arcades. Il est donc demandé qu'une véritable concertation puisse s'engager en temps opportun sur les équipements qui borderont la rue Fleury.

- Le manque de cohérence entre les projets de la maternelle et de la crèche a été souvent relevé, ainsi qu'entre ces projets et les immeubles voisins qui subsistent (notamment rue de la Goutte d'Or). Un effort est demandé pour l'immeuble qui doit remplacer le 61 Goutte d'Or ainsi que pour le projet qui fera face (48 à 44 Goutte d'Or). Que le reste du bâti de la rue de la Goutte d'Or soit mieux pris en compte pour obtenir une meilleure intégration réciproque entre l'ancien et le neuf. De même pour les projets à venir du 1 à 5 Islettes.

- Ont été appréciés :
 - la création de Locaux Collectifs Résidentiels (L.C.R.) ou de Locaux d'Activités (L.A.) dans les projets de la rue des Gardes,
 - l'alignement sur le bâti existant rue Polonceau (côté sud),
 - la création d'aires de livraison dans les immeubles,
 - la place donnée aux espaces verts à l'intérieur des projets de part et d'autre de la rue des Gardes,
 - la cohérence de ces 2 projets en vis-à-vis,
 - la recherche effectuée pour retrouver un gabarit proche de l'origine pour l'immeuble de pointe (angle Goutte d'Or / Chartres).

- Problèmes soulevés :
 - comment est traité l'accès du public aux L.C.R. ou aux L.A. (situés dans des cours d'immeubles fermés au public) ?
 - un effort important doit être réalisé pour insonoriser les immeubles adossés à l'Hôtel de Police.
 - quel sens de circulation dans la rue des Islettes élargie ? Ne vaut-il pas mieux la laisser quasi piétonnière (puisqu'elle ne peut pas

- Problèmes soulevés :
 - comment est traité l'accès du public aux L.C.R. ou aux L.A. (situés dans des cours d'immeubles fermés au public) ?
 - un effort important doit être réalisé pour insonoriser les immeubles adossés à l'Hôtel de Police.
 - quel sens de circulation dans la rue des Islettes élargie ? Ne vaut-il pas mieux la laisser quasi piétonnière (puisqu'elle ne peut pas

- Problèmes soulevés :
 - comment est traité l'accès du public aux L.C.R. ou aux L.A. (situés dans des cours d'immeubles fermés au public) ?
 - un effort important doit être réalisé pour insonoriser les immeubles adossés à l'Hôtel de Police.
 - quel sens de circulation dans la rue des Islettes élargie ? Ne vaut-il pas mieux la laisser quasi piétonnière (puisqu'elle ne peut pas

- Problèmes soulevés :
 - comment est traité l'accès du public aux L.C.R. ou aux L.A. (situés dans des cours d'immeubles fermés au public) ?
 - un effort important doit être réalisé pour insonoriser les immeubles adossés à l'Hôtel de Police.
 - quel sens de circulation dans la rue des Islettes élargie ? Ne vaut-il pas mieux la laisser quasi piétonnière (puisqu'elle ne peut pas

être une vraie voie de communication) ?

- comment sera traité le décrochement de l'alignement dans le projet Polonceau-Nord pour éviter les recoins ? Est-ce à la Voirie ou à l'Aménageur de proposer des solutions ?

- il serait intéressant d'avoir une présentation du projet de petit "espace public" au pied de la pointe.

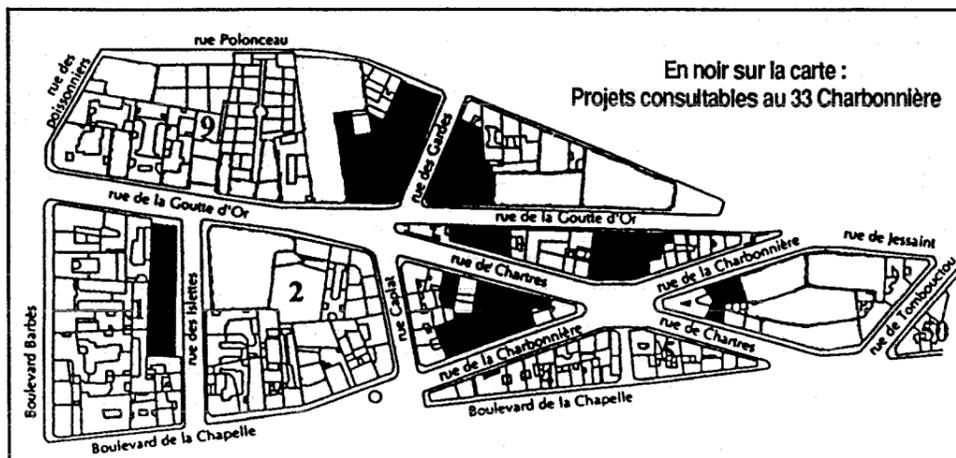
- ne serait-il pas possible de parfaire l'aménagement de la placette au bout de la rue de la Goutte d'Or (en prolongement du terrain de sport) en en retirant la sanisette et en y créant une ouverture de vitrine ou de terrasse (pour le café-pâtisserie-restaurant qui fait l'angle) ?

Propositions pour la suite

- Fixer ces réunions de concertation avant le dépôt du permis de construire.

- Afin de permettre à plus d'habitants de participer aux prochaines présentations de projets, nous proposons qu'un autre horaire soit fixé (vers 18 h 30) dans un autre lieu plus vaste (Salle St Bruno par exemple). D'autres moyens techniques pourraient aussi être utilisés (rétro-projecteurs, et pourquoi pas - si cela est possible - images de synthèse).

- Une attention particulière devrait être apportée pour la présentation des projets très insérés dans le voisinage (c'est le cas notamment du 40 et du 48 Goutte d'Or) : il serait intéressant que des représentants des copropriétés adjacentes et des habitants de ces immeubles soient conviés.



STATION RATP BARBÈS : LE PROJET EST EN BONNE VOIE !

Notre obstination a été payante puisque le projet de réaménagement de la station "Barbès" que nous avons lancé il y a plus de 2 ans vient d'être repris par la RATP lors d'une rencontre organisée par la Préfecture le 28 janvier en présence des principaux partenaires concernés (Préfecture de Paris, RATP, Préfecture de Police, Ville de Paris, Architecte des Bâtiments de France chargé du réseau aérien, représentant associatif). Tout ce qui avait été déclaré être impossible - selon la RATP - il y a quelques mois est devenu miraculeusement faisable :

- la fermeture au carré de la station,
- le dégagement de tous les édicules construits au long des années qui créaient tous ces recoins,
- la possibilité d'accéder de l'entrée "Guy Patin" à la ligne souterraine Clignancourt-Orléans,
- la création d'un escalier mécanique pour monter de l'entrée "Guy Patin" à la ligne aérienne Nation-Dauphine.

Un autre projet viendra compléter cet aménagement : la création d'une sortie directement sur le Boulevard Barbès (par un passage souterrain).

Bien sûr, ce ne sera pas pour tout de suite. Les travaux devraient commencer au 2ème trimestre 1993 (si les financements sont au rendez-vous) et se terminer en 1995. D'ici là, l'accès Guy Patin sera fermé et la station entourée de palissades.

La réalisation de ce projet permettra :

- de supprimer en grande partie les possibilités d'uriner dans les recoins et devrait contribuer à rétablir des conditions minimales d'hygiène,
- de permettre un meilleur accès à la station, de quelque endroit que l'on vienne du quartier.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas un projet architectural qui résoudra les problèmes liés à l'existence du marché aux voleurs, qui, si rien d'autre n'est fait par la police, se déplacera sur les trottoirs des boulevards où il n'a jamais cessé de s'étaler.

Ce projet, dont nous revendiquons la paternité, aura pu voir le jour grâce à la détermination de la Préfecture de Paris (qui a pris l'initiative d'organiser plusieurs rencontres de travail avec la RATP et les partenaires concernés), au soutien de la Ville (qui prendra en charge l'installation des clôtures autour de la station), à l'intervention de l'Architecte des Bâtiments de France et bien sûr à la bonne volonté des responsables concernés de la RATP (et de son architecte) qui ont su faire preuve d'imagination pour satisfaire les besoins exprimés et accepté de consacrer l'investissement nécessaire à sa réalisation. Ce sera - si rien ne vient entraver la suite des opérations - une réalisation exemplaire où le partenariat aura bien fonctionné.

LA NOUVELLE D.U.P. ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DE PARIS

Après l'avis favorable donné par le Conseil d'arrondissement du 18ème, le Conseil de Paris dans sa séance du 25 janvier vient de voter le projet de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) complémentaire pour "boucler" la rénovation du secteur sud de la Goutte d'Or (nous en avions parlé dans le dernier numéro de "Paris-Goutte d'Or"). Le lancement de l'enquête publique devrait donc intervenir dans d'assez brefs délais (c'est maintenant au Préfet de lancer cette enquête publique). Nous publierons dans le numéro 28 de PGO la carte du secteur sud à jour.

LOCAUX SCOLAIRES

Là aussi, un groupe de travail devrait se mettre rapidement en place. Un rapport remis par notre association aux élus a montré l'urgence du problème : liste d'attente très longue pour les maternelles, écoles élémentaires saturées, ... d'où l'impossibilité d'appliquer une pédagogie adaptée à la Zone d'Education Prioritaire que constitue la Goutte d'Or. D'ores et déjà, le principe de la nécessité de construire une ou deux nouvelles écoles (maternelle et élémentaire) semble être acquise. On attend donc que la D.A.S.C.O. (Direction des Affaires Scolaires de la Ville) lance le groupe de travail ad-hoc.

CABINES TÉLÉPHONIQUES

Les créations de cabines publiques continuent à se faire en réponse à nos demandes : après celle du Square Léon, France-Télécom en a installé une à l'angle des rues Polonceau et de la Goutte d'Or, ainsi qu'à l'angle des rues de Suez et de Panama. Peu à peu, l'intérieur du quartier sera ainsi équipé.

GARDE DES ENFANTS

Si la construction de la nouvelle crèche (rue des Islettes) devrait permettre de mieux couvrir les besoins des mères du quartier qui travaillent à temps complet, par contre, pour les autres (notamment celles qui veulent suivre une formation), le nombre de places disponibles dans les halte-garderies du quartier est nettement insuffisant. Ce qui a amené la constitution d'un groupe de travail qui devrait faire des propositions élaborées lors de la prochaine Commission Locale Interpartenaires DSQ (en juin). La présence de tous les partenaires invités (DASES, Droit des Femmes, C.A.F., FAS, associations) a montré l'intérêt suscité par ce problème.

CENTRE DE SANTE

Le projet a avancé puisqu'un accord est intervenu sur les différents services qu'on pourra trouver dans le futur Centre de Santé (qui sera construit au 16-18 rue Cavé), à savoir :

- le Dispensaire Médico-Psychologique (actuellement rue René Binet) qui s'adresse aux moins de 20 ans,
- création d'un "Service Complémentaire d'Investigation" en direction des enfants jusqu'à 12 ans, où des consultations de certaines spécialités seront proposées en dehors des horaires scolaires,
- le Centre de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) actuellement au 50 rue Stephenson (mais qui ne pourra plus y rester),
- un espace "Accueil-Information Santé" qui aura pour but d'animer des actions de prévention en fonction des besoins locaux.

Un Directeur couvrira l'ensemble, facilitera la coordination entre ces différents services et aura la responsabilité d'animer l'espace "Accueil-Information Santé".

En fonction de la surface, une halte-garderie pourra peut-être s'y installer. D'autres demandes sont encore à l'étude, mais les surfaces ne sont pas extensibles.

Reste maintenant à financer l'opération et à mettre en œuvre ce projet.

DES INTERLOCUTEURS PLUS ACCESSIBLES

Alain Juppé, qui conduit l'opération de rénovation du quartier, a nommé à son cabinet une chargée de mission pour suivre de plus près les deux opérations DSQ du 18ème (à savoir : la Goutte d'Or et la Porte d'Aubervilliers). Il s'agit de Madame Bercovici, qui connaissait déjà parfaitement les deux opérations pour les avoir coordonnées à la Direction de la Construction et du Logement. Madame Bercovici assure d'ailleurs une permanence à la Salle St Bruno le mercredi après-midi, notamment en direction des associations. Pour prendre rendez-vous, contactez la Salle Saint-Bruno (Tél. : 42 62 11 13).

A la Préfecture de Paris, Monsieur Crépey (Directeur de l'Urbanisme et des Actions de l'Etat et Délégué à la politique de la Ville) a fait de même en confiant une mission parallèle à Madame Enguiale. Depuis cette nomination, la Préfecture est beaucoup plus présente dans les différentes projets menés dans le quartier.

UN APPELÉ AU SERVICE DE P.G.O.

Un certain nombre d'appelés du Service National ont pu demander à être affectés dans des associations pour y effectuer leur service ("Service National Ville"). C'est le cas de François Masselot qui est arrivé pour travailler 9 mois à PGO. D'autres appelés ont été affectés dans différentes associations du quartier.

GOUTTE D'OR EN FÊTE 1993

La Fête annuelle organisée par les Associations du quartier aura lieu cette année du 3 au 11 juillet. Des moyens accrus devraient permettre de présenter des spectacles plus nombreux, et peut-être un concert à l'église Saint-Bernard. Si vous connaissez des groupes (musique, danse, spectacles autres) intéressants à faire passer lors de cette fête, contactez François Masselot à la Salle St Bruno (Tél. : 42 62 11 13).

DÉBAT "LÉGISLATIVES 1993"

Voulant participer à sa façon à la réhabilitation du "politique", PGO a pris l'initiative d'organiser le 11 mars à l'école Richomme un débat public avec les 4 principaux candidats aux législatives de la circonscription. Ont donné leur accord : Philippe Germa (Génération Ecologie), Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-PSD) et Daniel Vaillant (PS). Participation à confirmer : Mireille Marchioni (PCF). Y seront abordés les thèmes relevant du député qui concernent directement notre quartier.

Prochain numéro de la "Lettre de PGO" à paraître début mars.

DES NOUVELLES DE LA SALLE ST BRUNO :

Depuis son ouverture (octobre 92) et son inauguration, les différents locaux sont bien utilisés. A côté d'activités régulières organisées par des associations (stages de formation, soutien scolaire, réunions de travail,...), de nombreux groupes s'y retrouvent de façon plus épisodique pour une assemblée de copropriétaires, pour une fête, pour une découverte du quartier, une expo ou des ateliers de calligraphie, etc...

Rappelons comment faire pour utiliser ces locaux :

- s'il s'agit d'une association ou d'un syndicat de copropriétaires, prenez contact directement avec la Salle (42 62 11 13),

- s'il s'agit d'une demande d'un individuel (pour une fête par exemple), il vous faut passer par l'une des 14 associations du quartier membres de l'Association de Gestion de la Salle St Bruno (si vous n'en connaissez pas, demandez-en la liste à la Salle). Cette association devra se porter garante pour vous.

De plus, les permanents préparent la mise au point de permanences d'information sur la vie sociale et culturelle (dans la perspective de la création éventuelle d'un Interservice de Quartier). Enfin, les bases de l'Observatoire de la Vie Sociale qui y prendra ses quartiers sont élaborées.

ACTIVITÉS PROGRAMMÉES :

- À LA SALLE ST BRUNO - 9 rue Saint-Bruno

• Vendredi 5 mars à 18 h 30 :

L'A.T.M.F. (Association des Travailleurs Marocains en France) organise, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, la projection du film "Carfan de l'amour", en présence du réalisateur Moumen Smihi.

- À PROCRÉART - 35 rue Léon (18ème) :

• Jusqu'au 12 février, chaque soir à 21h :

Prolongation de la pièce "Lettre d'une inconnue" (Entrée : 90 F / Tarif réduit pour les habitants du quartier : 60 F)

• Jusqu'au 13 février :

Exposition des œuvres de Bernard Balmot, à la mémoire de cet artiste du quartier qui nous a quittés récemment (entrée libre).

• Les dimanches 21 février et 21 mars, à partir de 18h :

Les "Industries Torpedo" présentent leur spectacle "BANA CHATEAU-ROUGE" avec à 18 h : expo-vidéo-bar et à 19 h : spectacle-concert (entrée : 30 F).

• Samedi 6 mars :

Assemblée générale de l'Association Procréart.

PERMANENCE DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

LA PERMANENCE INFO-CONSEILS DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(problèmes de relogement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et à l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)

a lieu TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h

à la Salle Saint-Bruno (Tél. à ces heures : 42 62 11 13)